



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN SERBIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ambassadeur

Belgrade, le 26 janvier 2024

Madame la présidente du conseil de gestion,

Madame la proviseure,

Monsieur le directeur exécutif,

Les semaines à venir seront cruciales pour l'avenir de l'Ecole française de Belgrade, avec la venue attendue d'une mission d'homologation chargée de se prononcer sur les efforts faits depuis l'annonce de la mise en période probatoire.

Malgré les avancées que je salue dans le sens des recommandations de la dernière inspection dans le domaine pédagogique notamment, les problèmes principaux de l'établissement, liés à l'inadaptation de ses locaux et à son absence de viabilité économique dans les conditions actuelles, font qu'il serait tout à fait erroné de penser que le renouvellement de l'homologation est acquis.

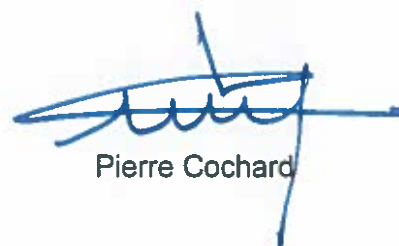
En cas de perte de l'homologation, l'EFB perdra le support financier de l'Etat français via le paiement des salaires d'une partie du personnel, les différentes subventions, ainsi que via les bourses scolaires accordées aux familles de nos compatriotes qui devront alors supporter seuls la charge des droits de scolarité.

Quand bien même cette homologation serait renouvelée, se posera la question de la soutenabilité financière de L'EFB dans un contexte où l'Etat français n'envisage pas de lui accroître son soutien. L'EFB n'a pas été en mesure de présenter un budget en équilibre pour l'année en cours (et ne le sera vraisemblablement pas pour les années à venir) et n'a pu faire avancer la nécessaire relocalisation. Sauf à envisager une hausse sensible des frais de scolarité, la possibilité d'accueillir davantage d'élèves conditionne la survie de l'établissement à un horizon proche.

Ayant en tête ces défis immédiats, je ne peux que vous inviter à engager un travail de communication et de pédagogie avec l'ensemble des parents d'élèves pour d'une part adapter les statuts de l'école aux nécessités d'une gestion efficace, mais également pour leur présenter dès que possible une option sérieuse de relocalisation.

Je reste, avec l'ensemble de mes services, à votre disposition pour continuer à vous apporter le soutien nécessaire afin d'avancer dans ces deux axes et espérer convaincre l'AEFE qu'il est encore possible de sauver cette école.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente du conseil de gestion, Madame la proviseure, Monsieur le directeur exécutif, mes salutations les plus cordiales.



Pierre Cochard

2024-0044951

Ecole française de Belgrade,
Mme la présidente du conseil de gestion,
Mme la proviseure,
M. le directeur exécutif

AMBASSADE DE FRANCE EN SERBIE
Pariska 11. 11000 Belgrade - Tél : (381.11) 302 35 00
Site : www.ambafrance-srb.org